

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : APP-2016-181
Direction de l'approvisionnement
Objet : Attribution de contrat pour la construction d'une nouvelle piste cyclable sur la rue Jérôme-Demers (Appel d'offres 2016-50-114)
Date : Le 7 octobre 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

À la suite de la résolution CE-2016-02-32, la Direction de l'approvisionnement a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet cité en objet. Nous avons fait paraître un avis dans le journal Le Peuple Lévis le 7 septembre 2016 et sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) le 2 septembre 2016, date de l'appel d'offres. Dix-neuf (19) entreprises se sont procuré les documents sur SÉAO.

COMPTE RENDU DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Mme Josée Pouliot a fait l'ouverture de treize (13) soumissions le 5 octobre 2016, à 14 h, en présence de M. Steeve Ruel, Mme Sarah Cloutier et quelques représentants de compagnies.

Les soumissions se lisaient comme suit (Prix avant TPS et TVQ) :

- Les Constructions Edguy inc.	241 403,37 \$
- Gilles Audet Excavation inc.	245 421,78 \$
- Construction B.M.L., Division de Sintra inc.	255 000,00 \$
- Maxi-Paysage inc.	256 245,59 \$
- Excavation L.G inc.	261 026,51 \$
- Les Entreprises JRMorin inc.	261 110,00 \$
- Construction Polaris inc.	279 000,00 \$
- PARADIS aménagement urbain inc.	279 457,86 \$
- Excavation Marcel Vézina inc.	286 409,86 \$
- Michel Gamache et Frères inc.	287 800,00 \$
- Excavation Bergedac inc.	312 223,56 \$
Prix révisé* :	312 229,91 \$
- Excavation Jos Pelletier inc.	367 478,20 \$
- Terrassement Portugais inc.	400 316,65 \$

* Une erreur s'est glissée dans le calcul de leur soumission

CONSIDÉRATIONS :

Attendu que la soumission de la compagnie « Construction Edguy inc. » est conforme aux exigences du devis ;

Attendu que ce contrat est à prix unitaire ;

Attendu l'estimation de la Ville établie au montant de 280 039,14 \$ avant TPS et TVQ ;

Attendu qu'en date du 7 octobre 2016, le nom du cocontractant à qui la Ville désire attribuer le contrat n'apparaît à aucun registre d'entreprises non admissibles aux contrats publics ;

Attendu que la dépense doit être autorisée par le conseil de la Ville.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
253 443,36 \$	taxes nettes incluses	253 443,36 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire :
 - Règlement d'emprunt spécifique
 - Règlement « Omnibus » _____, résolution _____, extra comptable _____, solde disponible _____
 - Autre (spécifier) : Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels, résolution CE-2016-02-32, extra comptable 7311-01, solde disponible 500 000 \$
 - Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

	2016	2017	2018
Numéro du projet PTI : DVC-01021	Montants		

PTI 2016-2017-2018 - SELON LA PLANIFICATION DU FINANCEMENT PRÉSENTÉE							
No. Projet	Titre du projet	Prévision des investissements en milliers de \$			Financement emprunt 2016	Financement Ville Autre 2016	Subvention 2016
		2016	2017	2018			
DVC-01021	Mise en oeuvre du Plan directeur des pistes cyclables (interconnexion) et sécurisation des pistes existantes	1164	1339	0	0	1164	0

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : TECQ 100 000 \$

Signature du responsable d'activité budgétaire

FPD : GEN-2016-023
Signé : Sami Doucet

Date : 17/02/2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Comité exécutif du 11 octobre 2016
Conseil de la Ville du 11 octobre 2016

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Charles Lemoyne	07/10/2016	Requérant
René Vachon, CPA CA, conseiller en finance	07/10/2016	Validation volet financement

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de décréter les travaux et d'attribuer le contrat, dans le cadre du projet « Construction d'une piste cyclable sur la rue Jérôme-Demers », à la compagnie Les Constructions Edguy inc., 500, 1^{ère} Avenue Parc Industriel, Sainte-Marie (Québec), G6E 1B5, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 241 403,37 \$ avant TPS et TVQ, conformément à sa soumission en date du 5 octobre 2016, à l'addenda 3 en date du 28 septembre 2016, à l'addenda 2 en date du 27 septembre 2016, à l'addenda 1 en date du 15 septembre 2016 et au devis en date du 2 septembre 2016.

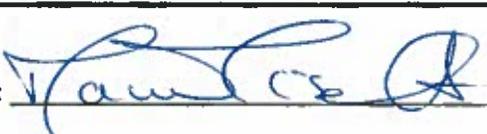
UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :

Approvisionnement : Danielle Bergeron

Préparé par : François Émond		Titre d'emploi : Coordonnateur	
Recommandé par : Vincent Vu, Directeur			
Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites	
Titre d'emploi	Titre d'emploi	Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : 07 / 10 / 2016	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  Date : 2016 / 10 / 11